

[batiactu]



Bientôt un label Bâtiment Bas Carbone

La toute jeune association Bâtiment Bas Carbone (BBCA), qui réunit déjà nombre de personnalité du secteur de la construction, se donne pour mission de créer un nouveau label pour les constructions et les bâtiments en exploitation ayant une empreinte carbone réduite. Explications avec Sabine Schimel, sa présidente.

Tweeter 3

g+1 0

Imprimer



Envoyer

A lire aussi

Environnement

Un nouveau cadre de référence pour le bâtiment durable

Transition énergétique : les grands objectifs énergétiques...

Le projet de loi sur la transition énergétique adopté mardi 26 mai à l'Assemblée nationale vient conforter la raison d'être de la toute jeune association Bâtiment Bas Carbone (BBCA). En effet, il y est précisé la reconnaissance des bâtiments à faible empreinte carbone.

Une aubaine donc pour BBCA, en plus de la perspective de la COP 21 de décembre prochain, qui surfe sur une dynamique et un enthousiasme très porteurs. Sans compter l'adhésion rapide et positive de ses membres, parmi les plus illustres (Majors du BTP, architectes renommés, industriels, institutionnels...). "Il y a eu une implication de chacun, une vraie adhésion et un vrai enthousiasme autour de la démarche", se réjouit Sabine Schimel, présidente de l'association.

Tous les matériaux concernés

La construction bas carbone, qui implique tous les matériaux (contrairement au label pour les matériaux biosourcés, ndlr) pourvu que leur empreinte carbone soit raisonnable, est aujourd'hui recherchée par les professionnels de l'immobilier, ainsi que par les constructeurs. La notion de coût y est bien sur pour beaucoup, car qui dit progrès sur la construction dit aussi une exploitation qui pèse moins et des coûts affaiblis. Une démarche gagnant-gagnant, en quelque sorte.

L'objectif de l'association est, d'ici au 4e trimestre, de lancer un nouveau label Bas Carbone. "Nous travaillons sur ce concept afin de pouvoir créer un label qui soit lisible, compréhensible de tous les acteurs, et aussi peu coûteux en termes de démarche. Il ne faut pas qu'il soit une 'boîte noire' !", admet Sabine Schimel.

Projet fédérateur

Pour ce qui est des critères qui définiront ce label, "il est encore trop tôt", avoue la présidente de BBCA. Tout juste nous indique-t-elle qu'ils devront être simples en termes de référencement et accompagnés d'outils de communication faciles à lire... Il sera basé sur un référentiel de calcul bas carbone, prendra en compte la manière dont on construit ainsi que la typologie du projet. "De la simplicité avant tout et qu'il réponde aux objectifs en matière d'empreinte carbone !", glisse Sabine Schimel. "L'idée, c'est aussi de ne pas réinventer ce qui existe déjà", ajoute-t-elle. Côté réalisations, les projets qui pourront prétendre à ce label ne manquent pas tant dans le tertiaire que le résidentiel.

Ce projet "fédérateur" et "dynamique" s'inscrit dans un contexte particulièrement favorable, reconnaît la présidente. Avec la loi sur la transition énergétique et la COP 21, "2015 est une année magnifique pour avancer sur cette démarche".

Carine Lauga (27/05/2015)

Tweeter 3

g+1 0

Imprimer

Envoyer